

## CP LIEGE

### PV N° 12/1617 DU 25/01/17

Présents : Mmes Joliet, Corbisier et Lebrun ; MM. Hassé, Ghiezen, Rowier, Fraiture, Beck, Vinci et Riga

Absent et excusé : M. Weber

Invité : M. Dardinne

#### · Nécrologie :

Le C.P. a appris le décès de la maman de Thibault Bounameau, arbitre national. Les membres du C.P. présentent à la famille ses sincères condoléances.

#### • Courrier :

1. Du collège Saint-Louis, question concernant le calcul du PC1. Les arbitres disponibles lors des week-ends de "remise générale" entrent-ils en ligne de compte pour le calcul des bonis et des malis?

Le C.P. décide de tenir compte des matchs remis comme s'ils avaient été joués pour effectuer le calcul du PC 1.

2. Du BC Dison-Andrimont, considérations concernant le point 3 du PV n°9/1617. Pris note. Le C.P. clôt définitivement ce dossier.

3. Du secrétariat général de l'AWBB qui nous informe que la journée du 11/11/17 est "protégée" de 9h à 14 h.

4. Du BC Franchimont qui signale au C.P. que le pouvoir organisateur du Collège Saint-Roch à Theux a mis fin au bail de location de la salle des sports. Le club se retrouve sans terrain pour disputer ses rencontres. Le C.P. espère que le club trouvera des solutions pour terminer la saison.

5. Du secrétaire de la Renaissance qui a pris la décision unilatérale de ne pas rejouer les matchs "mini-basket" prévus le 7 janvier car l'occupation de sa salle serait complète. Pour rappel, il n'appartient pas aux clubs de décider de rejouer ou non les matchs. **Tous** les matchs remis du 7 janvier doivent être reprogrammés.

7. Du collège Saint-Louis qui sollicite que le C.P. accepte une demande de changement arrivée hors délai auprès du responsable calendrier "jeunes". Un argumentaire détaillé est joint à la demande.

Un rappel concernant les délais à respecter a été publié dans le PV n°10/1617. Le C.P., comme il le fait pour **tous les** autres clubs, (Cfr. ,par exemple, le PV n°10/1617 point 3) refuse à l'unanimité cette demande tardive et s'en tient à la réglementation prévue par la fédération en son article PC59C.

8. De l'arbitre Jean-Louis Caufriez qui nous informe que les matchs prévus ce samedi à Herve-Battice débutaient en retard et qu'il a voulu faire raccourcir la mi-temps du match précédant le sien. Le C.P. lui a rappelé que les matchs se déroulent selon les temps de pause établi par

le code de jeu FIBA et qu'il lui est formellement interdit d'introduire une telle requête aux protagonistes d'une rencontre officielle de basket-ball.

- **Communications clubs** :

1. Forfait général des U10 série C de l'Alliance Flémalle.
2. L'adresse mail du club de Dison-Andrimont est [bcda1215@gmail.com](mailto:bcda1215@gmail.com)
3. **Rappel : Il est inutile d'envoyer des demandes de modification hors délai. Elles seront automatiquement refusées.**

U 14 à séniors date de réception **de l'accord** de l'adversaire (et non la demande) auprès des responsables du calendrier : **15 jours** à l'avance.

4. Les consignes pour la reprogrammation des matchs du week-end des 13,14 et 15 janvier ont été envoyées à tous les secrétaires.

Dans tous les cas, il appartient **au club visité** de prendre le premier contact avec son adversaire.

Dates de remise :

- **Seniors** : les rencontres doivent être jouées pour le **31 mars au plus tard**
- Jeunes : pour le 7 mai au plus tard

**Pour toutes les rencontres**, nous devons être en possession des **date et heure** de remise **pour le 26 février** au plus tard.

Les rencontres "mini-basket" non reprogrammées pour le 26 février seront annulées.

**En l'absence d'accord, le C.P. fixera lui-même la date de la rencontre.**

**Il est constaté que de plus en plus de demandes arrivent incomplètes ou erronées auprès des responsables calendriers. Merci d'être plus rigoureux et plus attentifs avant de transmettre vos e-mails.**

5. L'assemblée provinciale aura lieu le vendredi 5 mai prochain, les clubs souhaitant proposer leur installation, peuvent envoyer leur candidature pour le 15 février à 20 heures au plus tard au secrétaire du C.P.. ([rigabenjamin@hotmail.com](mailto:rigabenjamin@hotmail.com))
6. Le C.P. met à néant le forfait infligé au BC Prayon-Trooz pour le match 405165. Après enquête, la feuille de match avait bien été réceptionnée dans les délais requis.
7. En l'absence d'arbitres officiels, le match P2 dames 415192 n'a pas été joué. Il est donc remis à une date indéterminée.

- **Communication arbitres et CFA.**

1. Krzemien M. est classé en dames.
2. Un colloque de mi-saison sera organisé à la maison des sports pour les arbitres provinciaux :
  - L 20/02 pour les arbitres de P3MM , P4MM et jeunes.
  - L 27/02 pour les arbitres de P1MM et P2MM.

3. Déjà 23 inscrits pour le cours d'arbitrage qui se déroulera les vendredis du mois de février dans les installations de l'athénée de Jupille.

4. Entrevue avec un arbitre afin de lui rappeler son devoir de réserve en toute circonstance.

- **Divers** :

Prochaine réunion plénière : le 8 février 2017

(s)

B. Riga

M-T Joliet

Secrétaire C.P. Liège

Présidente C.P. Liège